

**SYNDICAT INTERDÉPARTEMENTAL
POUR L'ASSAINISSEMENT DE
L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE**

Mise en ligne le 02/10/2023

**Délibération n° 2023-066
Séance du 26 septembre 2023**

Mandat spécial de déplacement confié aux
administrateurs pour représenter le SIAAP
à l'assemblée générale de l'AIMF à
Cotonou (Bénin) du 11 au 14 octobre 2023

Le Bureau,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport de présentation en date du 14 septembre 2023, par lequel Monsieur le Président lui demande de confier un mandat spécial de déplacement aux administrateurs pour représenter le SIAAP à l'assemblée générale de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) à Cotonou (Bénin) du 11 au 14 octobre 2023,

Après en avoir délibéré

Article 1 : Confie un mandat spécial de déplacement aux administrateurs pour représenter le SIAAP à l'assemblée générale de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) à Cotonou (Bénin) du 11 au 14 octobre 2023.

Article 2 : Dit que les dépenses engagées sur place, au cours de cette mission, seront couvertes par le syndicat selon la réglementation en vigueur.

Article 3 : Dit que lesdites dépenses seront imputées sur la section de fonctionnement du budget du syndicat.

Le Président



François-Marie DIDIER